



## Règlement technique des Caisses à savon

Seules les caisses à savon qui respectent ce règlement peuvent être acceptées et chronométrées.

La direction de course issue de l'association AJT est la seule habilitée à autoriser la participation d'une caisse à la course de caisses à savon.

### Article 1 : Catégories d'âges

A/ Enfant(s) de 10 à 14 ans (circuit court)

B/ Monoplace : À partir de 14 ans (circuit long)

C/ Multiplaces :

Un conducteur adulte et un ou plusieurs passagers âgés d'au moins 10 ans (circuit long)

Ou

Un conducteur de plus de 14 ans et un ou plusieurs passagers âgés d'au moins 14 ans (circuit long)

En fonction du nombre de participants, la catégorie B et C pourra être amenée à concourir dans la même catégorie.

On considère l'âge en fonction de la date anniversaire du participant à la date de la course.

#### Dispositions générales

- Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale d'un représentant légal, fournie par l'organisateur.

### Article 2 : Véhicules

#### 2.1 Caisses à Savon

##### Présentation générale :

Les caisses à savon sont des véhicules à 3 roues ou plus, sans moteur, sur un châssis rigide.

Leur déplacement résulte de l'effet de la gravité terrestre ; la caisse étant placée sur une pente. Une zone de poussée sera mise en place au départ de la course pour le circuit long.

##### Conception - Construction :

Système de freinage obligatoire.

Un système de direction cohérent et respectant la sécurité du conducteur et du public.

Largeur maximum de 140cm, longueur maximum de 250cm et une hauteur maximum de 200cm.

Garde au sol 30cm maximum.

Ratio largeur de voie / garde au sol minimum de 4

La bonne stabilité de la caisse dans les virages sera estimée lors du contrôle technique.

Des essais seront effectués sur piste avec une caisse en configuration de course (équipe complète dans la caisse) lors du contrôle technique

Deux anneaux de remorquage, un à l'avant et un à l'arrière en position basse (fixé sur le châssis).

Les anneaux doivent comporter un trou de 30mm, pouvant accepter un mousqueton de diamètre 8.

Une sangle ou une corde d'escalade de 1,5m avec un mousqueton rapide acier/inox de 8 minimum à chaque extrémité, pouvant résister à une traction de 200kg.

Une ou plusieurs cales pour les roues pour le stationnement en pente.

La conception de la caisse doit protéger les participants en cas de retournement et inclure une protection frontale ainsi que des protections latérales pleines et robustes,

La conception de la caisse doit permettre aux pilotes d'être évacués facilement du véhicule.

Le plancher doit être complet sous les pieds de tous les participants, et solidaire du châssis.

Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour les participants et les spectateurs (aucun bord tranchant, de pare-brise ou autre en verre qui pourrait casser et blesser).

Les sièges doivent être solidement fixés au châssis (boulonnés ou soudés) sans aucune possibilité de démontage pendant la course.

La publicité et décoration est permise, elle ne doit pas présenter de transformation dangereuse, ni présenter de caractère politique ou religieux.

Les publicités pour les alcools, le tabac, les drogues sont interdites.

À vous ensuite de rajouter toutes options drôles ou farfelues. Soyez créatifs !

### **Article 3 : Sécurité du conducteur et des passagers**

D'une manière générale, une bonne conduite est requise incluant le respect du public et des organisateurs.

Le code de la route s'applique vis-à-vis des stupéfiants et de l'alcool.

Des contrôles éthylomètres pourront être réalisés par la direction de la course. Les pilotes dépassant le taux légal se verront refuser le départ.

#### **Arceau : Une protection rigide est obligatoire.**

En cas de retournement, un arceau suffisamment rigide doit être présent à une hauteur supérieure à celle de la tête du pilote et des passagers casqués, afin de les protéger.

Si possible, la carrosserie de la caisse doit permettre le retournement de celle-ci sans déformation.

Afin de consolider le véhicule en cas de retournement, s'assurer que la caisse soit suffisamment rigide pour ne pas se déformer. Au besoin, renforcer la structure à l'aide d'un arceau additionnel.

#### **Harnais ou ceinture :**

**Un harnais** (fixation des deux épaules et de la taille) ou une ceinture 3 points **est obligatoire pour chaque pilote et passager(s)**, et doit être solidaire du châssis.

Le dispositif doit être adapté à la taille du pilote pour les différentes catégories.

Une ceinture ventrale n'est pas autorisée.

#### **Casque**

Il doit être adapté à la personne et être homologué pour un usage routier (pas de casque de ski ou de vélo).

#### **Équipements**

Le port des gants, de chaussures solides et fermées, et de vêtements (pantalons longs et manches longues) protégeant l'ensemble du corps est **obligatoire**.

Pantoufles, ballerines et espadrilles sont interdites.

Seuls les gants recouvrant entièrement les doigts sont autorisés (sauf les gants en laine et en polaire).

Les gants devront présenter une résistance importante à l'abrasion en cas de frottement sur le bitume.

Les organisateurs valideront les gants le jour du contrôle technique ainsi que le jour de la course.

*Lors des remontées, le port de l'équipement de course est obligatoire et seul le pilote sera admis dans le véhicule.*

### **Article 4 : qualification contrôle technique**

Le contrôle technique des véhicules se déroulera le samedi 24 mai 2025 à la salle polyvalente de Limerzel à 10h. Le contrôle sera effectué sur une demi-descente avec une équipe complète à l'intérieur de la caisse.

Tous les éléments de sécurité devront être présents. La qualification reste à l'appréciation des membres de l'association organisatrice.

Toute caisse ne passant pas le contrôle technique pourra repasser une séance de rattrapage le samedi 31 mai 2025 à 10h.

Aucun contrôle technique ne sera effectué le jour de la course.

## Article 5 : déroulement de la course

**Nous vous rappelons que vous êtes responsable de votre comportement envers les autres équipes et le public et de votre propre sécurité.**

La direction de course est seule juge des décisions quant à l'application du règlement et du contrôle des véhicules.

Elle prononce les disqualifications ou fixe les pénalités pour non-respect du règlement.

Le code de la route s'applique vis-à-vis des stupéfiants et de l'alcool.

Des contrôles éthylomètres pourront être réalisés par la direction de la course. Les pilotes dépassant le taux légal se verront refuser le départ.

Le numéro de course est au choix de l'équipage (numéro unique, premier arrivé premier servi), ou sera fourni par l'organisation au moment de l'inscription.

Ce numéro devra être affiché sur la caisse et visible par les commissaires de course lors des descentes.

Tout le parcours sera sécurisé par des bottes de paille, et/ou divers plots plastiques type baliroad et/ou des matelas ou équivalent.

Des commissaires de courses seront également disposés sur le parcours. Ils seront équipés de moyens de communications reliés à la direction de course, de tenues identifiables ainsi que de drapeaux à agiter en cas de danger.

En cas d'incident de course, les départs seront arrêtés, et toute descente en cours stoppée. Celle-ci pourra continuer après résolution de l'incident, mais le chronomètre sera potentiellement impacté.

Un arrêté d'interdiction de circulation sera pris par la commune de Limerzel.

Une équipe de secouristes sera pré-positionnée sur le parcours avec du matériel.

Les remontées seront exclusivement réalisées par les organisateurs.

Seul un pilote par caisse est autorisé lors des remontées, avec son équipement de sécurité.

### Horaires

08h00 Début des arrivées, installations.

09h00 Vérification des équipements de protection de l'équipe complète.

Fermeture des accès aux participants, aucun retard ne sera accepté.

09h45 Briefing obligatoire de la direction de course avec tous les participants

10h00 Première descente et reconnaissance à vitesse réduite

11h00 Première descente chronométrée

12h00 Exposition et alignement des caisses pour le public

Pause repas

13h00 Briefing et remontée des caisses sur la ligne de départ

13h30 Deuxième descente chronométrée

14h30 Courses de duel pour les catégories B & C

Deux par deux uniquement catégorie adulte, la catégorie A fera une course chronométrée standard.

Les performances des courses duels ne seront pas comptées dans le classement final, ce sont des courses uniquement pour s'amuser, la sécurité avant tout.

15h30 – 17h30 Descentes chronométrées.

17h30 Dernière descente pour la parade

18h00 Remise des prix

Pendant une manche, un départ toutes les minutes (environ) sera effectué, défini par les organisateurs.

Le meilleur temps sera pris en compte pour le classement et la remise des prix.

Un prix folklorique sera attribué pour la caisse la plus originale, son caractère artisanal, sa décoration et sa réalisation.

Un prix de performance sera attribué dans chaque catégorie, au meilleur temps des manches chronométrées.

### **Pénalités**

La direction de course se réserve le droit de disqualifier un concurrent ou une caisse pour non-respect du règlement, conduite dangereuse ou mauvais état d'esprit.

Une pénalité sera infligée à une caisse :

- prise pour tricherie,
- percutant volontairement une autre,
- sur décision d'un commissaire de course.

Les organisateurs se réservent le droit de faire des contrôles d'alcoolémie au cours de la journée. Tout contrôle positif entraînera la disqualification du pilote qui ne pourra donc plus ni piloter, ni être passager.

## **Article 6 : Inscriptions**

Les inscriptions sont limitées à 30 caisses maximum.

Un véhicule ne peut courir qu'une seule fois par manche et ne peut être engagé que dans une seule catégorie.

Une caisse peut avoir plusieurs pilotes.

Chaque pilote et chaque passager devra remplir un dossier d'inscription.

Le prix d'une inscription est fixé à 5 € par caisse et 5 € par casque.

Par exemple, une caisse et un pilote totalisent 10 €, une caisse un pilote et un passager 15 €.

Celui-ci comprend l'inscription à la course, ainsi qu'un prix pour les vainqueurs.

Un repas du midi sera proposé sur réservation, avec une participation financière de 4€.

*La date limite d'inscription est fixée au dimanche 18 mai 2025 à 00h00.*

Une pré-inscription obligatoire est à faire en ligne, et un envoi des documents et du paiement **dans les 15 jours** suivant la pré-inscription, sous peine de voir la pré-inscription annulée pour libérer la place.

Aucune inscription ne sera prise sur place et tout dossier incomplet sera refusé.

Les documents suivants sont à télécharger :

- Fiche d'inscription
- Autorisation parentale
- Formulaire de santé (cerfa N°15699\*01 ou certificat médical)
- Attestation sur l'honneur d'assurance responsabilité civile (inclus dans l'assurance habitation)

L'association AJT rappelle qu'il est fortement conseillé de posséder une assurance couverture dommages corporels personnels.

*Aucun remboursement ne sera effectué sauf cas particuliers étudiés par la direction de course.*

Renseignements auprès de l'association AJT: [AJT56.asso@gmail.com](mailto:AJT56.asso@gmail.com) , ou sur le Facebook de la course de l'association ou

## **Responsabilité**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation.

Les participants sont tenus responsables, aussi bien moralement que financièrement, de toute dégradation, pollution ou préjudice qu'ils pourraient occasionner.

Le but de cette course est de s'amuser et de faire plaisir au public. Bien qu'un prix soit décerné pour les meilleurs temps, les prix à gagner sont symboliques. La priorité est donnée avant tout à la sécurité des pilotes et du public puis à l'amusement de tous.